

Non à la suppression de l'AME

Category: Santé

écrit par jmfouquer | 17 novembre 2023

Le Sénat a largement durci le projet de loi sur l'immigration du gouvernement. [La suppression de l'Aide médicale de l'État \(AME\), a été votée](#). Des milliers de soignants demandent son maintien¹[L'appel de 3 000 soignants : « Nous demandons le maintien de l'aide médicale d'Etat pour la prise en charge des soins des personnes étrangères » \(article réservé aux abonné·es\)](#) et 3 500 médecins menacent de désobéir si l'AME disparaît²[Suppression de l'AME : 3 500 médecins menacent de désobéir si l'aide médicale d'Etat disparaît \(article réservé aux abonné·es\)](#). À leur tour, les organisations engagées dans le « Tour de France pour la santé » réagissent.



Un BUDGET
de la Sécurité Sociale
Pour sortir de la crise sanitaire
et répondre aux besoins
de la population

Communiqué du 14 novembre 2023

Non à la suppression de l'Aide Médicale d'Etat

Les associations, collectifs, comités, mutuelles, syndicats et forces politiques ci-dessous, engagés dans le « Tour de France pour la santé », sont scandalisés, comme de nombreuses organisations, par le vote infâmant du Sénat qui, le 7 novembre 2023, a acté la suppression de l'Aide Médicale d'Etat (AME).

Cette décision, dictée par la seule idéologie mortifère du rejet de l'autre et des plus fragiles, cumule des fautes majeures :

- **Un reniement éthique** : Renoncer à l'AME c'est bafouer le principe déontologique du soin inconditionnel à toutes et tous partagé par l'ensemble des soignant.e.s. C'est diffuser des contres vérités comme cette notion de « tourisme médical ». Toutes les Organisations Non Gouvernementales (ONG) savent que lorsqu'un.e exilé.e prend le risque de traverser la Méditerranée, il.elle fuit une situation de violence (guerre, famine, catastrophes climatiques, discriminations, atteinte à son intégrité physique, viols...) et ne vient pas pour se soigner. D'ailleurs, plus de la moitié des potentiel.le.s bénéficiaires de l'AME n'y ont pas recours.
- **Un non-sens en matière de Santé Publique** : Renoncer à l'AME c'est favoriser la détérioration de l'état de santé et la mise en danger des populations les plus vulnérables et par extension celle de toute la population. Quand les inégalités de santé se développent, la santé de toute la population en pâtit.
- **Une ineptie pour notre système de soins** : Renoncer à l'AME et donc à la prévention en soins primaires, c'est prendre le risque de délivrer des soins trop tardifs et en urgence pour des pathologies plus avancées, avec forcément des coûts plus importants. C'est également accroître le nombre de passages dans les services d'Urgence déjà saturés et en grandes difficultés de fonctionnement. Et c'est aussi rendre plus difficile le travail d'accompagnement social des populations les plus précaires.

Nous demandons instamment au gouvernement de s'y opposer et aux député.e.s de ne pas voter cette mesure injuste et dangereuse !

Nous affirmons notre attachement à un dispositif unique de protection maladie pour toute personne sur le territoire sans aucune discrimination. Une seule et même carte vitale pour toutes et tous ouvrant à chacun les mêmes droits et le même accès à des soins de qualité ne serait-elle pas la meilleure réponse à cette mesure scélérate ?

La Défenseure des Droits, le 12 mai 2023, renouvelait sa recommandation de fusionner l'AME avec L'Assurance maladie, de rompre avec un dispositif spécifique dédié aux étrangers et étrangères en situation irrégulière pour promouvoir une protection santé universelle. Voilà la voie à suivre !



Pour lire [le communiqué complet et voir la liste des signataires...](#)